

**2022-11/007**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-deux, le 16 novembre

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

**François CAVALLIER, Maire**

**Présents** : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Corine GUIGNON, Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Jean-Christophe BERTIN, Pascale AUGUET-OTTAVY, Philippe VERCHER, Michel REZK, Isabelle DERBES, Karine CACHELEUX, Céline PELLISSIER, Sandrine BUIRON, Timothée KOENIG, Marie MEYER

**Absents excusés** : Laurent DENIS (pouvoir à Jean-Christophe BERTIN), Aurélie COURANT (pouvoir à Sandrine BUIRON), Nicolas BAGNIS (pouvoir à Timothée KOENIG), Cécile AUTRAN (pouvoir à Corine GUIGNON), Pascal MONTLAHUC (pouvoir à François CAVALLIER), Sara SUSINI (pouvoir à Jacques BERENGER)

**Absent** : Jean-Christophe CHAUTARD

**Secrétaire de séance** : Corine GUIGNON

---

**15 PRESENTS**

**21 VOTANTS**

---

**DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL AU TITRE DE LA NOUVELLE  
POLITIQUE D'AIDE AUX COMMUNES – EXERCICE 2023**

Monsieur le Maire informe le conseil que la Région propose aux communes un nouveau dispositif d'accompagnement de leurs projets d'aménagement et de développement local.

Ce fonds a pour vocation de faciliter l'obtention de subventions régionales pour le financement d'opérations visant, entre autres, à l'aménagement d'espaces publics en centre-ville.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire propose de solliciter la Région pour aider au financement des travaux de construction d'une aire de jeux située aux pieds de la Grand'rue et destinée aux familles.

Le coût de l'acquisition des structures ajouté à celui du terrassement s'élève à 30 160 € HT.

Le conseil ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région au titre de la nouvelle politique d'aide aux communes d'un montant de 50 % du coût total de l'investissement conformément au plan de financement ci-joint soit 15 080 €.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Le Maire

  


Secrétaire de séance

